

Certificat Complémentaire

DIRECTION D'UN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

« Pour diriger un accueil collectif de mineurs »

• **Le Certificat Complémentaire est une formation en alternance qui vise à compléter la formation des professionnels.e.s souhaitant diriger des Accueils Collectifs de Mineurs.**

Elle concerne les titulaires de tous les autres BPJEPS dont la mention n'est pas Loisirs Tous Publics. Elle concerne également les titulaires des BEES sous certaines conditions, BEATEP autre que Activité Sociale et Vie Locale, DEJEPS et DESJEPS.

- Aux CEMÉA, le CC c'est :
 - 7 mois de formation (à titre indicatif de mars à septembre),
 - 77 heures en organisme de formation et 18 jours d'expériences pratiques.

• Objectifs

Diriger un accueil collectif de mineurs :

- Inscrire son action dans le contexte réglementaire, politique et social d'un accueil collectif de mineurs
- Conduire un projet pédagogique en accueil collectif de mineurs
- Gérer le personnel d'un accueil collectif de mineurs
- Assurer la gestion d'un accueil collectif de mineurs

Direction d'un ACM

Les stagiaires inscrits sur cette formation devront, lors de périodes en structure d'alternance, exercer des fonctions de direction pendant au moins 18 jours, consécutifs ou non, d'un Accueil Collectif de Mineurs.



Les



du BPJEPS avec les CEMÉA

- + Devenir directeur.ice d'Accueils Collectifs de Mineurs.
- + Une individualisation de la formation et un accompagnement personnalisé.

• Conditions d'accès - Pré-requis

- être titulaire de l'une des formations relatives au secourisme suivantes en cours de validité : PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU 1 ou 2, SST.
- être admis.e en formation ou être titulaire d'une spécialité ou d'une mention du BPJEPS, du DEJEPS ou du DESJEPS.
- être capable de justifier d'une expérience d'animation de mineurs, dont une au moins en accueil collectif de mineurs, d'une durée totale de 28 jours dans les 5 années qui précèdent l'entrée en formation, au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil.

Pour que ce Certificat Complémentaire soit validé, il faut que le.la candidat.e suive et valide l'intégralité du parcours de formation.

Il faut également une structure d'alternance, un financement, et avoir complété le dossier d'inscription.

• Méthodes mobilisées aux Ceméa

Chaque formation est construite à partir de méthodes d'éducation active, alternant apports théoriques, mises en situations et réflexions collectives.

L'équipe de formateur.ice.s s'appuie sur :

- le vécu et les projets des participant.e.s,
- des analyses issues de la pratique, de l'observation et de la réflexion des participant.e.s,
- des analyses issues de l'apport de textes et/ou d'images et/ou d'outils audiovisuels,
- des études de situations et des échanges collectifs,
- de l'appropriation et/ou de l'élaboration de méthodes et/ou d'outils, de documents écrits,
- une alternance des temps de travail en grands groupes, en petits groupes et temps individuels.

• Organisation de la formation

La formation comprend trois phases :

1) La phase de positionnement

Le positionnement d'une journée permettra aux stagiaires selon leurs différentes expériences, d'engager une démarche d'individualisation de la formation et de faire varier les contenus et les méthodes en fonction des besoins du groupe et des personnes.

2) La phase liée aux apports de connaissances concernant la fonction de direction d'un ACM

Cette étape se déroulera sur 2 périodes de 4 jours chacune et permettra l'acquisition des éléments fondamentaux (apports initiaux et approfondissement des connaissances) liées aux fonctions de direction. Cette formation est l'occasion de préparer chaque candidat à l'expérience pratique de direction.

3) Expérience de direction en situation dans un Accueil Collectif de Mineurs

Mise en situation pédagogique en tant que directeur ou directeur-ajoint (selon le type d'ACM) de 18 jours au minimum dans un centre déclaré auprès du service administratif et réglementaire compétent.

4) Analyse de l'expérience de direction et retour sur la formation

Un retour sur les expériences pratiques, la formalisation du rapport de direction, des apports théoriques complémentaires et un bilan de la formation seront menés dans une logique d'individualisation des parcours de formation.

• Financement

- Compte Personnel de Formation (CPF), contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, dispositif pro-A, prise en charge par un Opérateur de Compétences (OPCO), prise en charge par un employeur.
- Possibilité de financement Pôle Emploi pour les demandeur.euse.s d'emploi.

• Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les locaux de nos formations sont adaptés pour l'accueil de personnes en situation de handicap. Pour adapter au mieux les moyens à mettre en place pour la durée de la formation, nous vous invitons à prendre contact avec la référente handicap : hlejudge@cemea-bretagne.fr



• La Médiathèque Educ'Active des Ceméa

Plus de 1001 ressources en ligne à découvrir !

Il s'agit d'une base de données multimédia. L'accès est offert pendant une année à tous les stagiaires de la formation professionnelle.

Yakamédia est une immense médiathèque.

Elle rassemble, digitalise et met à disposition tout le patrimoine éducatif des Ceméa. Yakamédia, ce sont 80 années de ressources éducatives et toujours d'actualité disponibles en un seul clic !

Véritable « sac à docs » de l'animateur et de l'animateur BAFA, et une véritable boîte à outils pour tout éducateur.rice de terrain, Yakamédia est une base de ressources multimédia disponible à tout moment et sur tous les écrans : idées d'animation, tutoriels, ressources pédagogiques, actions culturelles, textes de référence, témoignages de pratique de terrain, ...


YAKAMÉDIA

LA MÉDIATHÈQUE ÉDUC'ACTIVE DES CEMÉA

• L'engagement qualité des Ceméa pour la formation des professionnel.le.s de l'animation

L'éducation Nouvelle, dans la formation se traduit par :

- la prise en compte de l'individualité par un parcours différencié et adapté autant que possible à chaque stagiaire selon ses capacités et son rythme d'acquisition,
- la prise en compte du milieu de vie et les communications avec autrui,
- l'ouverture sur l'environnement qui doit être source d'intérêt et de motivation. L'apprenant.e est au cœur de son propre apprentissage. La formation s'intéresse davantage à la manière dont chacun.e s'y prend pour apprendre. Elle s'appuie sur des activités et les interactions entre apprenant.e.s et permet que le groupe favorise les formes d'apprentissage coopératif.
- la prise en compte des représentations des apprenant.e.s sur les objets d'apprentissage.
- la possibilité pour les formateur.rice.s et stagiaires de réguler leurs pratiques, la dimension formative de l'évaluation est utilisée. Elle vise une plus grande autonomie des stagiaires.

C'est par l'Éducation Nouvelle et les méthodes d'Éducation Active que la formation répond le mieux à son objectif historique d'émancipation et de participation.

• Pour les CEMÉA, exercer les métiers de l'animation, c'est :

- participer à la transformation des personnes, des groupes et des organisations,
- favoriser le développement des liens sociaux,
- agir pour l'autonomie des personnes et des groupes,
- soutenir la transformation des dynamiques de territoire,
- contribuer au développement du bénévolat et de la vie associative,
- aider les personnes et les groupes à interroger leurs références, leurs habitudes, leurs représentations,
- agir pour le développement des pratiques culturelles de tous.te.s,
- sensibiliser les personnes au « vivre ensemble » et à l'interculturel.

Pour accéder à votre
Compte Personnel de Formation

www.moncompteformation.fr



• L'apprentissage passeport pour l'emploi

Les Ceméa Bretagne sont une Unité de Formation des Apprentis (UFA), membre du CFA-Campus Sport Bretagne. Ils peuvent à ce titre accueillir des stagiaires en contrat d'apprentissage dans les formations professionnelles.

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail écrit à durée limitée (CDD) ou à durée indéterminée (CDI) entre un.e salarié.e et un.e employeur.euse. Il permet à l'apprenti de suivre une formation en alternance en entreprise sous la responsabilité d'un maître.sse d'apprentissage et en centre de formation des apprentis (CFA) pendant 1 à 3 ans. Le coût de la formation est pris en charge à 100% par un OPCO (OPérateur de COmpétences) dans le cadre de la signature d'un contrat d'apprentissage. Le.la stagiaire bénéficie d'une rémunération variable en fonction de l'âge, et l'employeur d'aides de l'Etat.



Campus SPORT
Bretagne



• Modalités d'évaluation des stagiaires

L'épreuve de certification du certificat complémentaire de direction comporte un entretien individuel à partir d'un rapport d'expérience. A l'issue de la formation, le cursus de formation et les propositions de résultats sont présentés par l'organisme de formation à un jury régional de la DRJSCS. Le certificat, délivré par cette même DRJSCS, est ensuite expédié au domicile du lauréat.

DATE D'OUVERTURE

Positionnement
le 15 février 2021
- RENNES -

MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Module 1 : du 15 au 19 février 2021
- Module 2 : Du 13 au 16 avril 2021
- Module 3 : les 6 & 7 septembre 2021

DATE D'OUVERTURE

Positionnement
le 29 mars 2021
- RENNES -

MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Module 1 : du 29/03 au 02/04 2021
- Module 2 : du 25 au 28 mai 2021
- Module 3 : les 8 & 9 septembre 2021

DATE D'OUVERTURE

Positionnement
le 29 mars 2021
- BREST -

MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Module 1 : du 29/03 au 02/04 2021
- Module 2 : du 25 au 28 mai 2021
- Module 3 : les 6 & 7 septembre 2021

NOMBRE DE PARTICIPANT.E.S

De 8 à 24 stagiaires
par session

DURÉE

77h aux CEMÉA et une expérience en direction de 18 jours minimum. Pour les personnes déjà en poste, ces heures sont comprises dans le cadre habituel de leur temps de travail.

TARIF

823,00 €

CONTACT

Pour obtenir plus d'information, un devis ou un dossier d'inscription, contacter :

Laurence DROVAL
accueil@cemea-bretagne.fr
02 98 90 10 78

Avec le soutien de

Conditions Générales
de Ventes

